

Université Populaire de la Narbonnaise (UPN)

Site de l'UPN : <http://upnarbonnaise.unblog.fr/>

Site du café philo : <http://cafephilo.unblog.fr/>

Site de Michel Tozzi : www.philotozzi.com

Mail de Michel Tozzi : michel.tozzi@orange.fr

Revue de didactique de la philosophie *Diotime* :

www.educ-revues.fr/diotime/

ATELIER DE PHILOSOPHIE POUR ADULTES (2016-2017)

(13^e année)

Séance 5 du 18 - 02-2017 - 9h30-12h15

(Nombre de participants : 13)

Liberté et démocratie

Animation - reformulation : Michel Tozzi

Introduction : Patrice Padilla

Présidence de séance : Philippe Comte

Synthèse écrite de la discussion : Jean-François Burghard

Saisie des textes des participants : Jean-François Burghard

I) Introduction (Patrice)

1. Actualité de la question

Certains citoyens ne se sentent pas libres dans notre démocratie, puisqu'ils manifestent parfois avec violence. Certains sont effrayés par la perspective de perdre des libertés (Ceta, Tafta, etc.). D'autres s'offusquent quand des minorités obtiennent de nouveaux droits et libertés (mariage pour tous), et redoutent leur extension (Pma, Gpa etc.). Certains migrants débarquent en Europe, croyant trouver les libertés tant promises par les films de propagande sur le mode de vie occidental, la publicité etc.

Quand on compare diverses démocraties comparables, on s'aperçoit que les libertés dont jouissent les citoyens ne sont pas exactement les mêmes. Certains pays seraient plus avancés. On classe les pays sur des critères de liberté, de corruption, bref de qualité de vie démocratique. La France est mal classée sur beaucoup de plans, notamment pour les droits des prisonniers.

Il y a un débat sur la 6^{ème} République (supposée plus démocratique) défendue par plusieurs candidats pour faire évoluer notre démocratie avec de nouveaux droits.

La Russie est-elle une vraie démocratie même s'il y a des élections ? Le jeu démocratique est-il réellement libre dans ce type de pays à faible tradition démocratique ? Idem pour les USA (poids des lobbies, classe politique millionnaire voire milliardaire). La démocratie est en péril en Turquie.

2. Citations

- La démocratie a pour but de permettre aux citoyens de contrôler le pouvoir d'Etat. On ne peut pas s'en servir pour justifier l'exploitation des politiquement faibles par les politiquement forts, qu'ils soient la majorité ou une minorité bien placée (Alexis de Tocqueville).
- La démocratie, ce n'est pas la loi de la majorité, mais la protection de la minorité (Albert Camus).
- La démocratie est un Etat où le peuple souverain, guidé par des lois qui sont son ouvrage, fait par lui-même tout ce qu'il peut bien faire, et par des délégués tout ce qu'il ne peut pas faire lui-même. (Maximilien de Robespierre).
- Il faut protéger les forts des faibles. (Friedrich Nietzsche) : il inverse les valeurs.
- Si donc il appartient à quelqu'un de mentir, c'est aux gouverneurs de la cité, pour tromper les ennemis ou les citoyens, quand l'intérêt de l'État l'exige. Aucun autre n'a le droit de toucher à une chose aussi délicate (Platon).
- Plus on marche sur la tête de faibles, plus on est enclin à lécher les bottes des forts (Tonino Benacquista).
- Pour bien vivre, il faut entretenir en soi-même les plus fortes passions au lieu de les réprimer... à ces passions, quelque fortes qu'elles soient, il faut se mettre en état de donner satisfaction par son courage et son intelligence, en leur prodiguant tout ce qu'elles désirent (Platon).
- La justice règle l'activité intérieure, celle qui concerne l'homme personnellement et les principes qui le forment, sans permettre à aucune de nos fonctions de faire des choses qui lui soient étrangères et sans permettre non plus que les trois principes spécifiés dans l'âme empiètent sur leurs attributions respectives (Platon).
- C'est un désir singulier que de rechercher le pouvoir pour perdre la liberté, ou de rechercher le pouvoir sur autrui en perdant le pouvoir sur soi-même (Bacon).
- Il est donc indispensable que les hommes échappent à cet état (de nature) pour accéder à un autre état où prédomine le vouloir raisonnable (Hegel).
- Dans la plupart des pays, les citoyens possèdent la liberté de parole. Mais dans une démocratie, ils possèdent encore la liberté après avoir parlé (André Guillois).

3. Définitions

À quoi reconnaît-on une démocratie ? De même qu'il n'existe pas une seule forme de démocratie, de même il n'y a pas de critères officiels, internationalement reconnus, pour qualifier un régime de démocratique ou non. 5 grands critères apparaissent toutefois étroitement associés.

1 Souveraineté du peuple.

Choix des dirigeants exerçant le pouvoir par la tenue d'élections libres.

2 Séparation des pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire.

3 Égalité devant la loi ou règne de la loi.

Système judiciaire jugeant d'après la loi. Chaque citoyen est soumis aux mêmes règles judiciaires, y compris ceux qui font la loi comme ceux qui l'appliquent.

4 Garantie des libertés fondamentales de conscience, d'opinion, de la presse, de réunion. Existence d'une opposition politique organisée, libre qui peut s'exprimer. Indépendance de la presse et/ou des médias.

.5 Alternance du pouvoir.

Critère a posteriori qui se vérifie une fois que le pays a connu au moins deux alternances

4. Les origines : la démocratie directe

La démocratie (*demos* = peuple, *kratein* = pouvoir) est le gouvernement du peuple, par le peuple, pour le peuple (A. Lincoln).

Pourtant, rares sont les régimes qui se sont parfaitement pliés à cette exigence.

La démocratie grecque a instauré une démocratie directe dans laquelle les citoyens rassemblés sur l'agora décident directement des affaires de la cité.

Mais l'agora ne réunissait qu'une minorité de citoyens (6000 sur 40 000 à Athènes) représentant eux-mêmes une faible minorité parmi les 400 000 habitants d'Athènes. Aujourd'hui, seule la Suisse s'en approche par la pratique régulière de « votations », et des référendums d'initiative populaire.

La démocratie représentative

Elle s'impose à partir de la fin du XVIIIe siècle aux États-Unis et en Europe. Elle repose sur l'élection de représentants. Au cours de son histoire tumultueuse, elle a été associée à d'autres exigences : l'extension du suffrage universel à tous les adultes, y compris les femmes, l'existence de contre-pouvoirs, dont la presse, la protection effective de la liberté d'opinion, l'alternance politique, etc.

5. Les expériences participatives et locales

Depuis les années 1980, diverses expériences ont lieu, en France mais aussi dans d'autres pays en Europe, en Amérique latine etc., de démocratie participative ou locale. Elles visent à associer des citoyens ordinaires à la délibération et aux décisions des politiques et des experts.

Cette évolution marque le dynamisme du régime démocratique et sa capacité à évoluer, mais montre aussi ses limites, les consultations participatives ou locales se concentrant souvent sur des intérêts particuliers ou locaux.

6. La démocratie dans la société

À la fin du XXe siècle, l'usage du mot démocratie a débordé le champ politique. Aujourd'hui on parle de démocratie des organisations ou des institutions. La démocratie à l'école prend en compte les droits des élèves et accorde une représentation aux parents dans les conseils.

Dans la famille, elle consacre l'égalité des membres, père-mère, parents-enfants et accorde un droit de parole pour chacun.

Dans l'entreprise, elle institue l'expression et la consultation des salariés.

7. La liberté

La question de la liberté individuelle est cruciale en démocratie. C'est aussi une question existentielle fondamentale. Le principe de démocratie n'aurait aucun sens

si les délibérations du peuple étaient prises par des citoyens asservis ou contraints dans leurs choix. Mais qui peut prétendre être libre ? La liberté ne peut pas être, en ce monde, absence totale de contraintes. Que peut-elle être, alors, pour un être humain et pour un individu vivant en société ?

" *La liberté consiste à pouvoir faire tout ce qui ne nuit pas à autrui* " (Déclaration des droits de l'homme et du citoyen - 26 août 1789). La démocratie permet d'arbitrer les priorités au niveau des conflits entre individus et groupes d'intérêt. Il s'agit souvent de réguler les rapports de force entre intérêts divergents.

La liberté est une notion polysémique qui va de la simple faculté de faire un choix jusqu'à ce qu'il nous est permis de faire par la société. C'est une notion complexe en soi, recouvrant des aspects divers qui ne sauraient être réduits à la liberté de pensée et de décision. Les philosophes de toutes les époques y ont consacré de nombreux travaux, dont il ressort davantage la variété des visions qu'une unité de conception. Les déterministes l'ont niée, la condition humaine étant sujette à tant de limitations. Les tenants du libre arbitre de la volonté, la détachant des contingences corporelles, en ont fait, à l'inverse, une caractéristique humaine transcendante et distinctive de celles des autres êtres vivants, inférieurs.

Plus récemment, les théories se sont nuancées et affinées, mais il apparaît un écart assez net entre elles et le sentiment de liberté, découlant du bon sens individuel, qui a tendance à englober les dépendances non ressenties, dans la personnalité ou l'identité de chacun, et à attacher une grande importance à la liberté d'action.

8. Qu'est-ce qu'être libre ?

La liberté, selon **Jeremy Bentham** (1748-1832), est une « entité fictive ». Elle n'existe pas en soi, c'est une simple potentialité à laquelle il est nécessaire de donner un contenu.

C'est ce qu'ont tenté de faire de nombreux philosophes.

- **Pour Platon** (5e s. av. J.C.) par exemple, la liberté ne consiste pas à faire ce que l'on veut (ce qui voudrait dire que l'on est tyrannisé par ses désirs), mais à être capable d'accomplir le bien.
- **Aristote** (4e s. av. J.C.) qualifie la liberté comme une vertu qui permet à l'homme d'agir de manière volontaire et en connaissance de cause.
- La pensée scolastique (**Thomas D'Aquin**, 13e s.) distingue les actes volontaires des actes guidés par le désir : seuls les premiers témoignent d'une volonté libre.
- **Descartes** (1596-1650) lie la liberté à l'exercice de la raison : est libre celui qui dispose d'un jugement sûr et informé. C'est la « liberté de perfection », opposée à la « liberté d'indifférence », « *le plus bas degré de la liberté* ».
- **Spinoza** (1632-1677) considère que le libre arbitre est une notion socialement utile, car elle nous rend responsables, mais foncièrement fautive. Il importe de reconnaître les désirs et les passions qui nous déterminent.
- Selon **Kant** (1724-1804), la liberté consiste dans l'accomplissement de la loi morale, qui est la même pour tous, mais que nous nous donnons à nous-mêmes.

- Selon **Sartre** (1905-1980), l'homme a toujours le choix ; il n'y échappe pas. Dans un monde sans dieu, la liberté fait pleinement partie de l'existence. L'imagination est l'organe de cette liberté ; elle façonne le monde.

En 1958, le philosophe Isaiah Berlin (*Deux concepts de liberté*) proposait de distinguer la liberté positive de la liberté négative, prolongeant en cela une tradition remontant au 18e siècle et aux penseurs libéraux.

- **Être libre positivement**, c'est pouvoir agir sur le devenir collectif, participer à la vie sociale et politique, s'accomplir soi-même, échapper à l'ignorance et à l'isolement, disposer de moyens suffisants pour ne pas dépendre d'autrui.

- **Être libre négativement**, c'est ne pas être empêché par autrui ou par la loi de penser, de s'exprimer, de se déplacer, de s'associer, de jouir de sa vie privée et de sa propriété.

Ces deux formes de libertés ne s'excluent pas, et sont au fondement des sociétés démocratiques et libérales.

Par exemple, on conçoit mal de disposer du droit de vote (liberté positive) si la liberté d'expression n'existe pas (liberté négative).

9. Liberté et contraintes

De la même façon que, faute de pouvoir atteindre la démocratie parfaite, la poursuite d'un degré de démocratie élevé, par démocratisation continue, peut constituer l'objectif d'une action démocratique réaliste, un projet de liberté peut être fondé sur l'acquisition d'un maximum de libertés particulières nouvelles, par (dé)libérations successives. Cette considération conduit à une conception dynamique de la liberté. Celle-ci serait vue comme un état consécutif au surpassement de contraintes – l'absence totale de contrainte n'existant pas. Force qui surmonte une force opposée et peut donc agir, donc énergie qui en vainc une autre, mais énergie mue par une volonté, voilà qu'apparaît encore le pouvoir ! La liberté dynamique est celle qu'on acquiert par un rapport favorable entre son propre pouvoir et celui ou ceux qui font contrainte.

II) Synthèse du débat (Jean-François B) sur :

« Liberté et démocratie, complémentaires ou contradictoires ? ».

Les deux notions se nourrissent mutuellement par leurs convergences, mais des tensions existent aussi entre elles.

Le mot démocratie ne contient pas directement l'idée de liberté. Le respect de la règle majoritaire qui détermine la volonté populaire, base de la décision démocratique, prime sur la liberté d'action de la minorité en lui imposant une décision contraire à sa volonté.

Par nature, les libertés individuelles sont forcément limitées en présence du fonctionnement de l'Etat. D'inévitables tensions apparaissent entre l'intérêt collectif et les intérêts particuliers. Les lois sont contraignantes. Pour la démocratie se pose la régulation d'intérêts contradictoires. Selon le philosophe Paul Ricoeur « Est démocratique une société qui se reconnaît divisée. » Des citoyens s'exprimant ensemble, une minorité de blocage peut entraver l'application de la loi. Qui a la légitimité ? Un compromis doit être trouvé pour éviter la paralysie des institutions.

En démocratie le pouvoir que je donne est un pouvoir que je perds. Quel système est

préférable, celui de la démocratie représentative, le peuple disposant du pouvoir à travers ses représentants ; ou celui de la démocratie directe, le citoyen exerçant directement le pouvoir sans intermédiaire ? La démocratie représentative exige du temps. La démocratie directe est plus rapide. En cas d'échec, un mandat court permet le changement du personnel politique. Toutefois, en renouvelant trop souvent les élus, se pose le problème de la continuité de l'Etat. De plus, la démocratie directe n'est envisageable qu'à une échelle restreinte. La nouvelle citoyenneté, qui est en train de naître à travers la démocratie participative, telle qu'elle existe localement, est difficilement transposable au niveau de l'Etat.

Deux systèmes d'organisation politique, l'un pyramidal, l'autre horizontal, seraient aussi source de tensions entre démocratie et liberté. Dans le premier cas, c'est la stabilité politique qui est recherchée, avec peut-être, plus d'autorité, dans le second cas, une politique plus dynamique, et plus libérale.

On peut ne pas se sentir libre lorsque la démocratie représentative est en crise. Les citoyens éprouvent alors un sentiment de frustration. On peut parler de malaise de la citoyenneté. La démocratie doit se pratiquer en permanence. Chacun est tenu de s'exprimer, de se former pour agir. Le système actuel du droit de vote est insuffisant. Il ne permet pas de prendre les décisions les plus importantes. La liberté en démocratie est une recherche continue, toujours en évolution, elle se gagne, par le travail et par l'engagement.

Il ne devrait pas y avoir de liberté sans responsabilité. Aujourd'hui, un représentant en fin de mandat n'est assujéti qu'à une obligation de moyens. Ne peut-on envisager une obligation de résultats, et éventuellement une sanction pour des promesses non tenues (La seule sanction actuelle étant la non réélection) ?

Historiquement, démocratie et capitalisme vont de pair, entraînant souvent une confusion. Il convient de distinguer le libéralisme économique, l'esprit d'entreprise, et le libéralisme politique, exercice de la démocratie. L'économie libérale en Chine est conduite par un régime non démocratique, ce qui brise historiquement le lien historique entre capitalisme et démocratie..

Avec le temps, la notion de liberté évolue. Une loi, acceptée et qui paraissait bonne au départ, peut sembler coercitive dans un contexte qui a évolué. Comment introduire de la souplesse dans une société exigeante, sans qu'il soit nécessaire de trop légiférer ?

Marcel Gauchet a écrit *La démocratie contre elle-même* : il constate que la liberté des individus a si bien réussi en démocratie qu'elle met en péril aujourd'hui le lien collectif du vivre ensemble. « Nous jouissons de la liberté des Modernes qui, à l'opposé de la liberté des Anciens ne se définit plus par la participation à la vie politique mais, au contraire, par la capacité à se retirer de la sphère publique pour se consacrer aux intérêts privés. Cela signifie que nous risquons de laisser dépérir les institutions démocratiques à force de liberté démocratique ». La « société des individus » a oublié ce qui permet de tenir ensemble : « le politique ». Une société ne peut exister que par le caractère d'organisation collective qu'elle se donne...

III) Régulation et Décisions pour la suite

- Samedi 18 mars : « Liberté et morale » Laure Marois
- Samedi 15 avril : « L'amour passion ».
- Samedi 13 mai, nous reprendrons ce thème avec l'atelier philo d'Argelès...

Nous continuerons de faire 5' d'explicitation après l'introduction (questions de compréhension ou de clarification posées à l'introducteur sans débat, et hors priorité de

parole) :

- Un joker par personne et par séance (demande d'intervention immédiate courte) ;
- Il sera tenté la liste de diffusion pour échanger entre deux séances, à partir des textes écrits communiqués à tous (responsable Suzanne Lacombe).

Annexe - Textes de participants

Liberté et démocratie

La démocratie est un régime politique qui garantit par le droit (Constitution ou lois) un certain nombre de libertés individuelles et collectives. Exemples : liberté de conscience, d'opinion, d'expression, d'aller et de venir, d'organisation, de manifestation, d'entreprendre, de contractualiser etc. Droits-libertés plus ou moins appliqués dans les faits, mais dont on peut se réclamer, notamment par le droit, ou que l'on peut revendiquer par la pression populaire. Ces libertés peuvent aussi, par leur exercice (ex : droit d'expression, de manifestation, de grève, de vote etc.) s'étendre à de nouveaux droits qui accroissent les libertés (ex : Avortement, mariage pour tous, droit des patients...).

Mais cette liberté peut entrer en tension avec d'autres valeurs démocratiques, par exemple avec l'égalité, ou la sécurité (Cf. état d'urgence), car la démocratie doit tenir ensemble plusieurs valeurs. La liberté entre donc moins en tension avec la démocratie elle-même, qui la présuppose en droit et peut la développer, qu'avec d'autres valeurs.

La liberté des modernes, dans une « société des individus » (M. Gauchet), est d'abord celle des individus. Cette liberté individuelle vise à satisfaire ses désirs et ses intérêts Elle se heurtera donc souvent à l'intérêt collectif ou général, quand celui-ci ne va pas dans son sens. La loi lui apparaîtra donc souvent plus interdicière que protectrice. Cette liberté individualiste risque de retourner la démocratie contre elle-même, si elle se fait au détriment de ce qui fait tenir ensemble. L'approfondissement de la démocratie doit donc d'une part rendre réelles les libertés formelles (juridiques), et même les étendre, et d'autre part réguler l'articulation des libertés individuelles entre elles, ce qui ne va pas sans tension...

Michel

Partant du fait que ma liberté est forcément bordée par toutes sortes de contraintes parmi lesquelles celles du vivre ensemble, l'organisation démocratique est sans aucun doute le système politique qui préserve le mieux les libertés individuelles. En principe du moins, elle n'impose pas de contraintes qui ne seraient là qu'au bénéfice de certains ou qui seraient superflues (comme dans l'ancien régime). Dans l'idéal, on pourrait dire qu'elle donne toutes les libertés raisonnablement possibles. Pour aller dans le même sens, il faudrait ajouter que si nous avons à subir l'emprise de la loi, nous avons aussi à nous féliciter des protections qu'elle nous procure, pensons par exemple au code de la route, à la réglementation du port d'armes en France, etc. Notre démocratie à la Française nous offre de plus la protection de la laïcité qui nous préserve d'avoir à subir les innombrables restrictions que toute religion impose et qui sont insupportables à ceux pour qui cela n'a pas de sens.

L'organisation démocratique aussi parfaite soit-elle, et étant humaine elle ne l'est pas, ne nous met cependant pas à l'abri de toutes sortes de pollutions au sens propre, celles qui affectent notre corps, comme au sens figuré, par exemple la publicité qui nous « force » à consommer toujours plus. Mais là encore en démocratie, le citoyen peut ne pas rester passif, il a la possibilité de résister individuellement et de s'associer pour dénoncer et faire avancer les lois.

Bref en matière de libertés, «la démocratie est le pire des régimes à l'exception de tous les

autres » (W. Churchill).

Marcelle

Liberté et démocratie sont à la fois contradictoires et complémentaires.

Contradictaires car dans la démocratie il faut tenir compte de l'opinion des autres, ce qui limite la liberté de chaque citoyen, et complémentaires car c'est grâce à la démocratie que le citoyen dispose de libertés.

Toute la difficulté consiste donc à trouver un équilibre entre ces deux notions, et il faut rappeler à ce sujet que lorsqu'on a des droits on a aussi des devoirs.

Daniel

Même si rien n'est parfait, la France vit dans la démocratie et dans la liberté.

Ne demandons-nous pas trop au point de vue des libertés ?

Malgré les défauts justement énumérés pendant la séance, les libertés et la démocratie existent dans notre pays, et le système aide les citoyens (moyens collectifs, bourses d'études, système médical, etc.).

Ne sommes nous pas des enfants gâtés quelque part ?

La vie à l'étranger, en Afrique et en Asie, nous a permis de constater l'inexistence réelle de la démocratie et des libertés dans ces pays. Il y a de très grandes inégalités sociales, aucune organisation collective au bénéfice du citoyen, ceux qui sont à la base n'ont aucun espoir de progresser ni de sortir de leur classe sociale.

En France, il est bien sûr normal qu'il y ait des revendications sociales, mais le citoyen demande toujours plus de libertés et a toujours l'impression d'être brimé.

Magda

Une société où la (les) libertés seraient sans limite, conduirait à la domination du plus fort sur le plus faible et à terme à la dictature restreignant toute liberté. Trop de liberté tuerait la liberté et le défi que les démocraties doivent relever est d'assurer de façon pacifique et dans un cadre juridique précis l'expression d'avis contradictoires et la coexistence d'intérêts contraires pour faire émerger un consensus permettant, après débats, des prises de décisions acceptées par l'ensemble des personnes concernées. Pour que la démocratie ne devienne pas la tyrannie d'une majorité exercée sur une minorité, des libertés fondamentales doivent être définies et guider l'action publique, afin de toujours faire triompher le dialogue sur la force.

Philippe

La Démocratie, avec des lois en lignes droites et courbes, permet au citoyen de vivre, plus ou moins à sa guise, mais cette liberté deviendra osée, pour celui qui outrepassé le bien permis et gênera celui qui en est amputé. Les lois démocratiques, bien aléatoires, devraient régler la mésentente. Aux enfants nous apprenons : « Quand quelqu'un vous tend la main, ne comprenez pas « prendre le bras ».

Anne-Marie

Tensions entre liberté et démocratie ?

Il n'y a pas de tension (entre liberté et démocratie), parce que :

- les libertés individuelles respectent les libertés collectives ;
- la démocratie, c'est-à-dire le gouvernement du peuple se fait pour le peuple et que ce gouvernement se fait par le peuple;
- le peuple reste souverain et les individus se fondent dans le peuple, chacun à sa place, égal à son prochain devant la loi.

Jean-Marc